

Piston pour ou contre ?

Par **Leolio**, le **20/01/2020** à **22:14**

Bonjour à tous et à toutes, vous allez peut être trouver ma réflexion absurde, mais voilà l'histoire. Je suis actuellement en troisième année de droit et histoire d'égayer un peu mon CV je voudrai faire un stage en cabinet d'avocat, mon père m'a donc donner les coordonnées d'un de ces amis qui est une vrai pointure dans son domaine en droit maritime. Mais voilà ça fait 2 jours que j'ai ces coordonnées et que je n'ose pas le contacter, je suis un peu gêné d'avoir recours à un piston pour trouver un stage, mais en même temps ça fait 2 mois que je galère pour en trouver un tous les cabinets d'avocats se dissent occuper. Mais si jamais il me prend je trouverai ça un poil gênant de me dire que j'ai été pris uniquement parce que je suis le fils de untel, je sais pas si vous comprenez ma gêne. Mais en même temps je sais qu'un stage en cabinet d'avocat est assez valorisant

Par **LouisDD**, le **21/01/2020** à **08:09**

Salut

De deux choses l'une : un stage c'est valorisant si ce que vous y faite vous apporte quelque chose. Donc que vous y soyez entré par la petite porte ou la grande, moi je vois pas la différence, d'autant plus que parfois la vie pro c'est ça aussi, du piston, à défaut d'être au bon moment au bon endroit avec le bon profil aha... et je rebondis vis à vis du fait que ce soit en droit maritime, si cette branche n'est pas concernée par votre projet pro, ça peut être moins valorisant dans le CV, après si le cabinet fait d'autres choses dans votre domaine alors c'est parfait n'hésitez pas !

Par **Dolph13**, le **21/01/2020** à **09:23**

Bonjour,

Je comprends tout à fait votre gêne de vous sentir gêné par rapport au fait d'avoir eu un stage grâce au piston. Vous vous sentez sûrement plus avantagés par rapport aux autres étudiants et vous vous dites que ce n'est pas très juste.

Je suis entièrement d'accord avec ce que dit Louis. Un stage sera toujours valorisant, même si c'est dans un domaine qui ne nous attire pas forcément. De 1, vous pouvez avoir une révélation grâce à ce stage et de 2, même si c'est une branche qui ne vous plait pas, vous

aurez quand même découvert une profession et acquis de l'expérience.

Sachez aussi que faire des stages en licence c'est très compliqué et on dit toujours qu'il faut avoir du piston pour réussir à en trouver un. De plus, vous dites que ce n'est pas très juste mais de manière générale, la vie ne fera pas de cadeau. Donc si elle en fait, c'est l'occasion pour la saisir.

A votre place, je n'hésiterais pas à appeler. Au pire, on ne vous accepte pas, au mieux vous êtes directement pris.

Bon courage ^^

Par **Isidore Beautrelet**, le **21/01/2020** à **09:33**

[quote]

Mais si jamais il me prend je trouverai ça un poil gênant de me dire que j'ai été pris uniquement parce que je suis le fils de untel

[/quote]

L'avocat va sans doute vous faire passer un entretien. Et c'est à l'issu de cet entretien qu'il décidera de vous prendre ou non en stage.

Le piston vous aura seulement permis d'avoir le contact de ce professionnel. En revanche, l'obtention du stage, vous la devrez à votre attitude pendant l'entretien.

Bref n'hésitez pas à contacter cet avocat et voyez ce que ça donne !

Par **Lorella**, le **21/01/2020** à **10:27**

Je suis d'accord avec Isidore. Vous aurez l'avantage d'avoir un entretien, mais tout va se passer pendant l'entretien. L'avocat va voir si vous êtes motivé pour faire un stage dans sa branche. C'est la question que vous devez vous poser en premier lieu et non c'est bien d'avoir une ligne de stage sur mon CV.